Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 6 Safar 1445
23 Août 2023

N° 98

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2014**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2015**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2016**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2018**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2019**
Avis aux créanciers **2020**
Convocations
Sociétés anonymes **2020**
Sociétés à responsabilité limitée **2021**
Divers
Avis au public **2021**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Société Tunisienne d'Assurances LLOYD TUNISIEN **2023**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société citoyenne locale

Nom de l'entreprise à constituer : La Sté Locale Al Ansaf Al Ahlya

Type d'entreprise : local

Montant du capital de la société d'édition : 18350 dinars.

Adresse du siège social : IMADET ELHICHA OUDHREF GABES.

Sujet de l'entreprise : Investissements et Services par :

- Plantation de 160 000 oliviers

- Création Découvrir d'un pressoir à huile

- Elevage de 200 vaches laitières et 200 chèvres laitières

- Unité de production de fromage

- Vente de fourrage et de matériel agricole

Durée prévue de la société : 99 ans.

Date et lieu de dépôt du projet de contrat type : 23 Avril 2023 Tribunal du Gabès sous le numéro 01/2023

Le nombre de lots qu'elle doit signer, le montant en espèces et le montant qu'elle doit payer immédiatement : 367 parts nominales à 50 dinars.

Conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution de l'épargne : Dans le cas où l'entreprise réalise un bénéfice net ou un excédent des salariés de chaque exercice comptable :

- Une allocation de 15 % sous forme d'épargne, jusqu'à ce qu'elle atteigne 50 % du capital de l'entreprise.

- Consacrer 20 % aux activités sociales, culturelles et environnementales.

Les derniers dividendes et excédents peuvent être distribués dans une limite de 35 % sur décision de l'assemblée.

- Plus que cela est utilisé pour développer ses activités localement. La période d'ouverture à la souscription : du 31/5/2023 au 30/6/2023, avec possibilité de clôture anticipée sous forme de souscription totale avant l'expiration de la dite période.

Les moyens de convocation à l'assemblée constitutive et le lieu de celle-ci : L'assemblée constitutive de fondation se fera à Ouedhref. En publiant une déclaration au Journal officiel de la République Tunisienne.

En outre, cette annonce a été affichée au siège de la délégation et au siège de la municipalité du Ouedhref Gabès.

Fondateurs :

Cherif Mabrouk Elhicha Oudhref Gabès Tél 25896534

Hfaiedh Jdir Elhicha Oudhref Gabès Tél 27365973

Ridha Zidi Elhicha Oudhref Gabès Tél 27225015.

2023R02031SODB1

Constitution d'une société citoyenne

Dénomination sociale : société citoyenne locale de développement Jhim

Type de la société : local

Capital social à souscrire : Dix Mille (10 000) Dinars

Adresse : Chetaoua Elhadhar, Tozeur.

Objet :

- Valorisation des produits des exploitations agricoles

- Valorisation de sous-produits de palmiers dattiers et sa transformation en engrais organique,

- Création d'une unité d'entreposage frigorifique de dattes et leurs exportations,

- Et toutes autres activités annexes permettant la promotion de secteur agricole.

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de statut : 16 Mars 2023 au tribunal de première instance de Tozeur sous le n°3

Nombre de part : 50 parts

Répartitions des bénéfices :

15 % réserves légales,

20% alloués pour les activités sociales et culturelles et environnementales

35 % au maximum des bénéfices pour les participants

Le reste pour renforcer les activités de la société

Banque de dépôt : BNA, Agence Tozeur

Date de la souscription : du 28 juillet 2023 au 27 Août 2023, avec la possibilité de clôture avant la date précitée.

L'assemblée générale constitutive aura lieu au mois d'Août 2023,

Les fondateurs :

Youssef Chetoui ; 03194765; Tél : 54871498

Med Ali Abdallah ; 03177504 ; Tél : 93157816

Marouane Chetoui ; 08355629 ; Tél : 98704191

Hafnaoui Jhimi ; 03195879 ; Tél : 99031789

Les personnes désireuses de participer à la constitution de la société déposent leurs demandes auprès des fondateurs de la société et au lieu désigné par eux à cet effet, au moyen d'une pièce de participation à la disposition des fondateurs après examen du projet de statuts de la société.

2023R02038SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Dépôt du PV de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2023

Dépôt des états financiers et les rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

SOCIETE IMMOBILIERE ET COMMERCIALE «SIMCO»

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Route de l'hôpital militaire - Bab Saadoun 1005 Tunis

Identifiant unique : 0487532A

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2023, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 et des rapports du Commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 18/8/2023 sous le n°2023148542.

2023R02027SANB2

Transfert du siège social

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION & DE MANUTENTION

«S.T.D.M.»

Société anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars chacune

Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1191615V

M.F. : 1191615VAM000

Affiliation à la CNSS n°0032065166

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2023, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 21 juillet 2023 sous le n°23705568, Quittance n°M083431, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 5, boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis au 21, Rue Nejib Mahfoudh, Zone Industrielle de Bir Kassaa, 2013 Ben Arous.

Le premier alinéa de l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Un exemplaire dudit procès-verbal et des statuts ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 23/8/2023 sous le n°2023149583.

2023R02053SANB2

Augmentation du capital Notice d'information au public

SOCIETE PLASTICUM TUNISIE

Identifiant Unique : 1176693W

CNSS N° : 346878-06

Forme : Société Anonyme

Montant de l'augmentation de capital social : 1 250 000,000 Dinars, en numéraires par versement en espèces à souscrire intégralement et à libérer en totalité lors de la souscription par l'actionnaire auquel la présente augmentation est réservée avec une prime d'émission globale de 3 750 000,000 dinars. Siège social : Innopark 8 et 9 ZI «INNOPARK» El Agba 2073 Objet social : La transformation des matières plastiques par injection. Durée : 99 ans. Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation du capital social qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10/7/2023 enregistré à la recette de Sidi Hssine Sijoumi le 4/8/2023 sous le n°23702703 quittance n°M074484 a été déposé au greffe du tribunal de première instance Tunis 2 le 8/8/2023 sous le Numéro : AC 401122023 Nombre d'actions à souscrire 12500 actions d'une valeur nominale de 100 Dinars Tunisiens chacune à libérer en totalité lors de la souscription par des versements en espèces par l'actionnaire auquel la présente augmentation est réservée. La valeur nominale des actions à émettre : 100 Dinars Tunisiens l'action, soit la valeur nominale. Prime d'émission pour chaque action souscrite : 300 Dinars Tunisiens pour chaque action souscrite à libérer entièrement lors de la souscription. Apport en nature : Aucun apport Avantages particuliers : aucun avantage. Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : conformément aux dispositions statutaires. Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires. Dépôt des fonds : Les fonds provenant de la souscription en numéraires seront déposés dans un compte indisponible au nom de la société, auprès de la Banque Tuniso-Koweitienne, Agence Siège Central, sous le numéro : 20 000 0022300940323 Délai de souscription : 15 jours au minimum à compter de la date de la publication de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne, avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai. Convocation aux assemblées générales : Par le Conseil d'Administration.

2023402050SANB2

BTK Conseil

Intermédiaire en Bourse - Agrément n°34/95 du 25 décembre 1995

S.A. au capital 1.800.000 de dinars

IU : 0433775Z

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V - Immeuble BTK - 1001 - Tunis

Suivant procès verbal du Conseil d'administration du 31 janvier 2023, enregistré à la recette des Finances - Rue Ghandi - Tunis le 18 juillet 2023

sous quittance n°60623 enregistrement n°23803355 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises en date du 31 juillet 2023 sous le n°2023142303, il a été décidé, la nomination de Monsieur Zaher Jbeli Directeur Général de la BTK Conseil à partir du 1er février 2023 à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2023.

2023402061SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

INDUSTRY GENERAL TRADING

SARL au capital de 5 000 dinars

Siège social : 07 Rue de la Mécanique - Charguia 1 - Tunis

M.F : 1088281L

CNSS : 324527-62

Il appert du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/4/2023 enregistré à la Charguia le 24/5/2023 sous le n°23503902 quittance n°M065824 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 12/7/2023 sous le n°2023135416 et inscrit le 3/8/2023 sous le bulletin n°151 et annonce sous le n°2023135416, que les associés :

- Ont approuvé à l'unanimité la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire de 5.000 dinars à 100.000 dinars soit une augmentation de quatre vingt quinze mille dinars (95.000 dinars) et la création en conséquence de 9500 parts sociales nouvelles identiques aux anciennes parts de 10 dinars chacune.

- Ont décidé de modifier l'article six et sept des statuts de la société.

- Ont accepté les parts sociales accordés de la part des associés.

2023402057SRLB2

TAEF ADVISORY COMPANY SARL

Société à Responsabilité Limitée-Non Résidente

Capital social : 1.000 Dollars

Rue de la Bourse, Imm. ZENITH, 2ème Etage, les Jardins du Lac, 1053 Tunis

I.U : 1328297/G

Suivant un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 23/5/2023 enregistré à la Recette des Finances, le Lac Tunis, le 22/6/2023 sous QN°M068111 EN°237015182

Le Gérant a démissionné de son poste

Les associés ont décidé de nommer Mr. Hédi Ksiaa en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Les associés approuvent les statuts mis à jour

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous I.U N°: 1328297/G en date du 16/8/2023 sous dossier N° 2023147919.

2023402058SRLB2

SOCIETE HEDDA ELLOUZE

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 0605352J

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 20/6/2023 enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 26/6/2023 sous Qn°M035140 En°23802842.

- Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2022

- Les associés décident de renouveler le mandat de Mr. Habib Hadj Kacem en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

- Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous I.U n°0605352J le 5/6/2023 sous dossier n°2023124550.

2023402059SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 14/8/2023 sous le n° 23203222 quittance n°M048916 Mr Iktidar Ben Romdhane suivant procuration a vendu à Mr Ghazi Ben Ammar la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour vente et réparation de gâteau sis à l'avenue 14 janvier et rue Nelson Mandela El Bouhayra Bizerte.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse de l'acheteur sis au n°03 rue El Kodia cité les oiseaux Rouabi Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 18/8/2023.

2023T00793FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi en date du 24/7/2023 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 24/7/2023 quittance n°M044720 et enregistrement n°23202926 Monsieur Jamel Ben Amor Yahyaoui demeurant Zghaya Bni Khdech Médenine et inscrit au RNE sous le n°1609819Z a vendu à Monsieur Salem Ben Abdallah Ouni demeurant Klib Dhyeb Zghaya Bni Khdech Médenine et à Madame Saida Ben Mohamed Dridi demeurant à Cité Nakhla 3 Borej Ghamez Nadhour Bizerte, la totalité du fonds de commerce à usage d'une vente des fruits secs et des produits alimentaires, situé à 04 immeuble Ben Ameur route Nadhour Borej Ghamez Bizerte.

Les oppositions s'il y a lieu devront être présentées dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution de cet avis au JORT et seront reçues chez l'avocate qui a rédigé le contrat de vente Maître Hadded Ines sise au 36 Rue Tunis Bizerte.

Ceci a été publié aux journaux «Achourouk» et le «Quotidien» le 6/8/2023.

2023R02019FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01/8/2023 enregistré à la recette des finances de Korba en date 8/8/2023 Quittance n°M049442 Enregistrement n°23201665. Madame Rafia bent Mouldi Bouzid épouse Mohamed Sadek Weslati titulaire de la CIN n°06311459 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des livres, les journaux, les magasines, les produits de feuille en détail librairie sis à Rue Habib Bani Korba, aux Mesdames Abir bent Ali Slama épouse Makrem Boukhzar titulaire de la CIN n°06474569, et Madame Samar bent Mohamed Moncef Swayah titulaire de la CIN n°09855625.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce à Rue Habib Bani Korba, dans les délais

Ceci a été publié au journal la Presse le 17/8/2023.

2023R02024FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing enregistré à la recette des finances de Fouchena le 02/3/2023 sous le numéro 23200981 quittance n°M022203 Mr Seifeddine Ben Mohamed Ben Lakhel Titulaire de la CIN n°09174467 a vendu à Mme Aicha Ben Ammar Ben Salah Marouana titulaire de la CIN n°00886368 le fonds de commerce exploité en tant que café 1ère catégorie sis à la rue Imem Mezni Cité Elhana 1145 Mhamdia Ben Arous.

Toute opposition doit s'effectuer chez l'acheteur à son adresse sis 16 rue Mahmoud Bourguiba Fouchena Ben Arous et ce dans un délai de 20 jours de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 22/8/2023.

2023R02035FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un ASSP daté du 10/8/2023 enregistré à la recette des finances Menzel Temime le 11/8/2023 (Quittance n°M059960), enregistrement (n°223202148), Kais Belaazi (titulaire c i n n°06333011) a vendu à Yassine Benothmane (n° Cin 09862830) un fonds de commerce consistant en une boulangerie belaazi sise à l'avenue de l'environnement Menzel Temime avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être envoyées à l'adresse de l'acheteur sise à la rue Kairouan Skalba Menzel Temime et à l'adresse du fonds de commerce sus indiqué dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 16 août 2023.

2023R02036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 14/8/2023 en vertu de la quittance n°M049394, la société «MI PADRE» dûment représentée, S.A.R.L., inscrite au registre national des entreprises sous le n°1810042B a vendu à Monsieur Chokri Hmida, titulaire de la CIN n°05503373, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels (exploité entant qu'un restaurant) sis à l'avenue Sadok Mkadem Sahloul 1 Sousse.

Les oppositions seront reçues dans le délai légal auprès de l'acheteur à son adresse élue sise au cabinet maître Hassouna Ayachi, avocat, à l'immeuble El Amen Boulevard Hassouna Ayachi Sousse.

Cette annonce a été insérée au journal «La Presse» en date du 18/8/2023.

2023S00980FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P, en date du 22/5/2023, enregistré à la recette des finances Weslatia le 22/5/2023 suivant quittance n°M009993, les héritiers de Salah Bouraoui ont vendu, la totalité du fonds de commerce sis à rue de la mosquée el weslatia à Makrem Ftiti.

Cette vente a été publiée aux journaux "Le Quotidien" et "Echourouk" en date du 9/6/2023.

Toute réclamation doit être présentée auprès du maître Bouallegue Sami sis à son bureau 36 rue 2 mars 1934 Kairouan dans un délai de 20 jours à compter de la parution de ceci au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023S00983FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P, enregistré à la recette des finances Kairouan, le 31/7/2023 suivant quittance n°M066915, M.Mouhamed May a vendu, la totalité du fonds de commerce sis à rue bayet el hekma Kairouan à M.Mouhamed Hedfi.

Cette vente a été publiée aux journaux "Le Quotidien" et "Echourouk" en date du 16/8/2023.

Toute réclamation doit être présentée auprès du maître Bouallegue Sami, sis à son bureau 36 rue 2 Mars 1934 Kairouan dans un délai de 20 jours à compter de la parution de ceci au Journal Officiel Tunisien.

2023S00984FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré le 23/5/2023 à la recette des finances Sousse sous le n°23200503 Karim Bousadia a vendu à Firas Feidi la totalité du fonds de commerce destiné comme cafétéria au local sis à l'Avenue 18 janvier hergla Sousse avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sur le prix seront formées dans un délai de 20 jours de la publication de l'avis de vente au JORT entre les mains du vendeur sis à l'avenue 18 janvier Hergla Sousse. Cet avis est paru au journal le quotidien du 21/6/2023.

2023S00986FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié de donation établi par les deux notaires Garfa Ahlem et Guizani Mahfoudh enregistré à la recette des finances de Jemmel le 01/8/2023 quittance n°59400, Mr. Aref Zemzem, titulaire de la CIN n°06793768 demeurant à Jemmel en son nom et au nom de ses partenaires cède au profit du Mr SADOK ZEMZEM demeurant à Jemmel Titulaire de la CIN 0404338 leurs parts par héritage de la totalité du fonds de commerce sis à Jemmel cité commerciale Jemmel Centre avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en une librairie a Identifiant unique 0843805T. Les oppositions se font entre les mains de donataire au local du fonds de commerce concerné dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

2023S00987FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte légalisé du 11/9/2020, enregistré à la recette des finances Manzel Cheker de Sfax le 28/9/2020 sous n°20200355, reçu n°M008889, et par acte complémentaire légalisé du 29/6/2022, enregistré à la recette des finances Manzel Cheker de Sfax le 30/6/2022 sous n°22900403, reçu n°M008864, M. Hadi Bouchnena, CIN n°08757175, demeurant, Chaaleb, Manzel Cheker, Sfax, a cédé à M. Mouhamed Mahdi Bouchnena, C I N n°11112128, demeurant, Chaaleb, Manzel Cheker, Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local destiné au commerce boulangerie et rafraîchissements, chaaleb 3020 Sfax.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains de M. Hadi Bouchnena route Bou Thadi Km50, chaaleb, Manzel Cheker, Sfax, dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la parution de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a paru aux journaux Achourouk et le Quotidien le 12/8/2023.

2023X01059FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un ASSP, en date du 3/8/2023, enregistré à la recette des finances Abou Al Kacem Echaabi Sfax en date du 10/8/2023 sous le n°23203590 Quittance n°MO77092 Mouldi Hadhri sis à la Rte El Ain Km 04 Sfax C.I.N n°05305020 a vendu à Maher Hadhri sis à la Rte Elafrane Km 1.5 Sfax C.I.N n°01315655 la totalité du fonds de commerce de vente commerce chaussure ainsi que le droit au bail revenant de la location du local sis au RDC de l'immeuble El Manar av Habib Thameur et Habib Mazoun Sfax «Chaussures Dorssaf».

Les créanciers peuvent consulter le contrat de vente au local sis au RDC de l'immeuble EL Manar av Habib Thameur et Habib Mazoun Sfax et produire leurs créances auprès du Maître Soufiene Barkia immeuble el Manar bloc A bureau n°5 Sfax dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cet avis au JORT.

Cet avis est publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 16/8/2023.

2023X01063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P du 15/8/2023 enregistré le 16/8/2023 à la recette des finances Sakiet Eddaier Sfax sous n°23202243 quittance n°M056514, Ameni Magdich titulaire de la C.I.N. 08798563 et d'identifiant unique 1375983M, demeurant à 50 avenue Habib Maazoun Sakiet Eddaier Sfax, a cédé à Nihel Charfi titulaire de la C.I.N. 11058362, demeurant à la route Mahdia Km 3 Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant dans la vente des vêtements et tout commerce sis à Sakiet Eddaier n°292 route Mahdia Km 6 Sfax. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devront être adressées au nom de Nihel Charfi chez Maître Walid Daoud Avocat 15 place Marburg 3000 Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «El chourouk» du 18/8/2023.

2023X01069FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit Sfax le 15/8/2023 sous le n°23202880, quittance n°M060379, Madame Kamilia Ben Amor titulaire de C.I.N n°05342448 délivrée le 16/4/2011 a vendu à Madame Horia Kadousi titulaire de C.I.N n°08758817 délivrée le 8/01/2020 tout le fonds de commerce exploité au local Rue 9 Avril Km 8.5 Markez Essedra Sakiat Ezzit Sfax avec ses éléments corporels et incorporels destiné à garderie scolaire «garderie Hassen».

Les oppositions se feront dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T à l'adresse de la vendeuse Avenue Mohamed V n°177 Sakiat Ezzit Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh du 17/8/2023.

2023X01072FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 14/8/2023 quittance n°M052641 enregistrement n°23202277.

Mr. Mohamed Nasr ben Cherif ben Arbi Arfaoui titulaire de la c.i.n n°08342436 a vendu le fonds de commerce d'un local d'une cafétéria avec ses éléments matériels et moraux, sis à Mr. Khmais ben Ahmed ben Arbi Arfaoui titulaire de la c.i.n. n°08713046.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet Article a été déposé au journal le quotidien du 23 Août 2023.

2023402060FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement de développement dans le secteur de l'agriculture pour l'irrigation à Garraat Sened Nord.

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien

Siège : Garraat Sened Nord - Sened

Reçu du dépôt :

Suivant PV de l'Assemblée constitutionnelle en date de 11/8/2023 enregistré à la recette des finances Sened - Gouvernorat de Gafsa, quittance n°M013127

Comité :

Président : Saouii Amor

Trésorier : Harrath Mohamed Elhachmi.

2023R02022APSF1

Constitutions d'un Groupement Agricole féministe bawebat medjez el bab

Selon le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2023 a été constitué le Groupement Agricole féministe bawebat medjez el bab dans la région de Medjez el bab et la formation du comité directeur.

Les buts :

Valorisations des produits agricoles

La promotion des femmes rurales

Adresse :

Cité l'indépendance appartement al bouzidi medjez el bab.

Présidente : Trabelsi Aida

Trésorière : Trabelsi Thouraya

Secrétaire générale : Aloui Ikbel.

2023R02032APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des vétérans des joueurs et dirigeants d'El Makerem de Mahdia

Objet : Social et de loisirs

Objectifs : Consacrer la communication et l'interdépendance entre les générations des fils d'El Makerem de Mahdia, y compris les vétérans, les joueurs et les managers, participer aux honoraires, et participer à prendre soin des jeunes, les entourer, établir des relations de coopération et échanger des expériences avec des associations similaires au pays et à l'étranger.

Siège : - Avenue Habib Bourguiba - Impasse Abouda 5100 Mahdia

N° Déclaration et date : RR432412193TN en date du 7/8/2023

Président : Mohamed Néjib Abouda

Secrétaire Général : Mohamed Turki Zabik

Trésorier : Habib Sfar Falfoul.

2023S00949APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière à l'enchère publique

1- Poursuivant : Glia Thahri domicilié à bahlola sned Gafsa

2- Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Jridi avocat auprès la cour d'appel Demeurant à la rue Kilani Metoui Gafsa.

3- Partie saisie : Allala Ben Abbes Thahri domicilie à bahlola sned Gafsa

4- Immeuble saisi : Immeuble immatriculé sous le numéro 18578 Gafsa appelé sana sis à bahlola sned Gafsa c'est un immeuble à usage agricole sa superficie est 8157 mètres carrés.

5- Mise à prix : cent vingt cinq mille et 554 dinars (125.554 dinars)

6- Date d'audience : lundi dix huit septembre deux milles vingt trois (18/9/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

7- Visite des lieux : la visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2023R02023VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nasri Chokri

Avocat à la cour

La partie poursuivante : Le liquidateur judiciaire Mr Sdiri Slim Ben Ahmed.

L'avocat poursuivant : Maître Nasri Chokri avocat à la cour, 05 Place Mongi Bali App 16 Tunis.

La partie poursuivie : Mr Sdiri Mohamed Ben Ahmed - Mm Sdiri Laila Ben Ahmed

Désignation de l'immeuble objet de la poursuite : le premier étage du bien immobilier sis à la rue Ali Bachhamba n°60 Hammam-lif Ben Arous Composé de deux halls, salon deux chambres, une cuisine, une salle de bain, terrasse, et une véranda. Objet de titre foncier n°85317 Ben Arous d'une superficie totale de 137 m².

Mise à prix : deux cent vingt trois mille et sept cent quatre-vingt-neuf dinars et 500 millimes (223.789, 500D).

Lieu et date de la vente : le jeudi 21/9/2023 devant le Tribunal de première instance de Ben Arous Chouchet Radés Ben Arous

Visite des lieux : Tous les jours.

2023R02028VEPA1

Avis

L'adjudication aura lieu le mercredi 27/9/2023 à 9 heures à la salle des adjudications judiciaires au tribunal de 1ère instance de Monastir sur demande du créancier poursuivant Fethi Gaaliche CIN n°06750095 demeurant à Bouhjar par le biais de son avocat maître Atig Imed Avocat à la cour exerçant à Monastir Im. Echraka MF : 000PA415734/M à l'encontre de son débiteur Mr Hamed Ben Salem cin n°04192811 demeurant à l'avenue sakiet sidi Youssef Bannen l'adjudication concerne 14 parts indivises d'un total de 64 parts de l'habitation traditionnelle sis à la rue Tastour Bannen limites : Rue Tastour - Nord : Chadhli Mzoughi - Est : Salah Hamouda - Ouest : Mohamed Abed ; Contenant 5 chambres et une cuisine et une réserve tout le terrain couvre

245m² et la surface couverte est de 195 m² le prix d'ouverture est de vingt et un milles soixante seize dinars 562 millimes "21076,562d" et la visite des lieux peut se faire sans limites spéciales.

2023S00982VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés de la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : 1/- Monsieur Imed Ben Mokthar CHAABANE CIN n°00798848, commerçant demeurant au n°3 Rue Oussama mutuelle ville Tunis -En sa qualité de débiteur principal hypothécaire

2- Madame Dalila Bent Hédi GHORBEL CIN n°00513565- demeurant au n°3 Rue Oussama mutuelle ville Tunis -En sa qualité de caution hypothécaire.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°130760 Tunis dénommé "CHAABANE III" d'une superficie de 397 m² situé à l'angle de la Rue Oussama Mutuelle ville Tunis sur lequel est édifié une villa de trois étages le RDC est d'une superficie couverte de 142m² composée d'un salon salle à manger, 3 chambres à coucher, et une salle de bain, le premier étage est d'une superficie couverte de 150m² composé d'un salon, salle à manger deux chambres à coucher, cuisine et salle de bain et le deuxième étage est d'une superficie de 146 m² composé d'un salon, salle à manger, une chambre, un dressing une salle d'eau et un dressing.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 1.125.250,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1 sis à la ville de Tunis le mardi 26 septembre 2023 à partir de 9 heures du matin.

Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

Pour participer aux enchères, il faut consigner un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, pour les étrangers l'autorisation du gouverneur est exigée.

2023402066VEPA1

Avis aux créanciers

Déclanchement de règlement judicaire

SOCIETE CLINIQUE EL HAKIM

Société anonyme

Au capital de 2.797.980,000 dt

IU : 1058454Y

Siège social : Km 1 Route Korba Tazarka 8070 Korba

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Nabeul le 24/7/2023, il a été décidé ce qui suit :

- Le déclanchement de règlement judicaire au profit de la Société CLINIQUE EL HAKIM tout en ouvrant une période de contrôle dans un délai de neuf mois à partir de la dite décision.

- La nomination de madame Asma Belhadj Mahmoud entant que juge - commissaire chargée de suivre les procédures de ce règlement judiciaire.

- La nomination de l'expert Ben Amor Mongi sis au 73 immeuble Ibn Mandhour derrière AMEN BANQUE Mourouj 1 Ben Arous tél 99 069 803, entant qu'administrateur judiciaire chargé de contrôler toutes actes de gestion et d'assister la débitrice dans tous ses actes de gestion.

- L'arrêt de toutes formules d'exécution afin de recouvrir des dettes antérieurs à la date de la période de contrôle, de restituer des biens meubles ou immeubles, d'arrêter les intérêts et les pénalités de retard et de suspendre les délais de souscription.

- L'insertion de cette décision au RNE et sa publication au JORT.

Chaque créancier doit s'assurer que sa créance est établie dans un délai d'un mois à partir de la date de cette annonce.

2023R02021VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Du 20 septembre 2023

Société Financière d'Investissement SOFI-Sicaf

S.A. au capital de 10.000.000 Dinars

Siège social : Centre Nawrez App 2-2 Les Berges du Lac - Tunis

MF : 048154 A

Messieurs les actionnaires de la Société Financière d'Investissement SOFI-Sicaf sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 20 septembre 2023 à 10h, à l'Hôtel Marillia, ZONE TOURISTIQUE Hammamet Yasmine, Bouficha, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

2. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3. Approbation des conventions régies par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

4. Approbation des Etats financiers relatifs à l'exercice 2018

5. Quitus aux administrateurs

6. Affectation des Résultats

7. Renouvellement du mandat d'un administrateur

8. Nomination d'un commissaire aux comptes en Remplacement de Feu M. Nagbou

9. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 & 2021

10. Fixation des jetons de présence.

2023R02025SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE «COMMERCIALE DE FOURNITURE ET D'ALIMENTATION EN GROS. SA»

«COFAGROS»

Société anonyme

Au capital de 1 400 000 Dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société COFAGROS. SA sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au siège social, le lundi 18 septembre 2023 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société de l'exercice 2022.

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

3- Approbation s'il y a lieu du bilan et des états financiers de l'exercice 2022.

4- Affectation des Résultats de l'exercice 2022.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

7- Nomination des membres du conseil d'administration.

8- Nomination du commissaire aux comptes.

2023S00979SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE FM3 PRODUCTION

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 Dinars Tunisiens

Adresse : Immeuble Sawarby 2ème étage Centre Urbain Nord

Identifiant Unique : 1199854T

Messieurs les actionnaires de la Société FM3 Production, sont convoqués à se réunir en assemblée générale extraordinaire, le 11/9/2023 à 12 h, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et des délais de convocation.

2- Augmentation du capital.

3- Modification du siège social de la société.

4- Modification corrélative des statuts.

2023402065SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Centre Immobilier du capital

Société SARL

Au capital de 35.000 Dinars

Identifient unique : 012810S

M.F : 012810SAM000

Siège social : 51 rue de Marseille par Ibn Abdoun Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société centre Immobilier de la capital sont convoqués pour assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 18 septembre 2023 à 10 heures, au siège social de la société Centre Immobilier au Capital 51 rue de Marseille par Ibn Abdoun Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Approuver le transfert d'actions à un non associé.

2. Approbation de la révocation du gérant.

3. Approbation de la nomination d'un nouveau gérant.

4. Approbation du quorum légal pour l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

5. Modification des statuts.

6. Question diverses.

- Les actionnaires peuvent assister personnellement à l'assemblée générale extraordinaire ou se faire représenter par une personne habilitée.

- Les documents destinés à l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2023402062SRLB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mme Bahija Bent Mhamed Ben Mohamed Ben Amor, titulaire de la CIN n°04103869, déclare la perte de l'acte de propriété n°15117073 délivré le 10/6/2011, objet du titre foncier n°50630 Monastir sis à Imadet Jemmel Ouest Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Monastir Ville sous n°510 le 16/8/2023.

2023S00985DIVD2

Avis

Mesdames Amel, Fatma et Dalinda Ghorbel annoncent que le titre de propriété de leur successeur Ghorbel Abdelaziz décide le 24 octobre 1996 selon l'acte de décès n°1803 délivré par le tribunal cantonal de Sfax le 13 novembre 1996 concernant le terrain restant d'une superficie restante environ 875 mètres carrés situé à la route l'Ain mil 6 Sfax qui était fait le 28 mars 1971 enregistré le 30 juillet 1974 n°226 à l'attestation de deux notaires Ellech Abderrahmen et Jammousi Ahmed elles ont perdu l'acte de vente et elles désirent se faire délivrer une deuxième copie originale. Les oppositions seront reçues chez Maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé au 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cour de 30 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2023X01064DIVD2

Avis

Mesdames Amel, Fatma et Dalinda Ghorbel annoncent que le titre de leur propriété concernant leur parts du terrain restant d'une superficie restante environ 875 mètres carrés elle présente le reste d'un terrain d'une superficie 1601 mètres carrés situé à la route l'Ain Mil 6 Sfax sur lequel est édifie une maison qui était fait le 23 novembre 2016 enregistré le 13 décembre 2016 n°M060596 à l'attestation du deux notaires Baklouti Mohamed Ahmed et Medhioub Abdessalem elles ont perdu l'acte de donation et elles désirent se faire délivrer une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé au 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours de 30 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2023X01065DIVD2

Avis

Madame Amel, Fatma et Dalinda Ghorbel annoncent que le titre de propriété concernant leur parts du terrain restant d'une superficie restante environ 875 mètres carrés elle présente le reste d'un terrain d'une superficie 1601 mètres carrés situé à la route l'Ain Mil 6 Sfax sur lequel est édifié une maison qui était fait le 8 novembre 2016 enregistré le 13 décembre 2016 n°M060594 à l'attestation des deux notaires Baklouti Mohamed Ahmed et Ben Hadj Hamida Jamila elles ont perdu l'acte de vente et elles désirent se faire délivrer une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé au 67, Rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cour de 30 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2023X01066DIVD2

Avis

Héritiers Hmed Yousfi annoncent qu'ils possèdent un terrain de surface 4 Marjaa Route Ain Torkiaa effectuer par l'acte de partage qui était fait le 6/7/1953 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X01067DIVD2

Avis

Rkik Mohamed Ali annonce qu'il possède un terrain de surface 272m² route Essebii Km11 Sfax effectuer par l'acte de partage qui était fait le 15/12/2013 il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X01068DIVD2

Avis

Monsieur Mohsen Jerbi déclare par la présente qu'il a perdu son titre de propriété de deux parcelles de terrain n°115 et 118 de 442 m² de chacune sises à route Taniour km 17 Sfax objet d'achat du 10/01/2018 acte notarié de Yacine Rebai et Neji Baklouti Turki d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2023X01071DIVD2

Etats Financiers au 31 Décembre 2022

La Société Tunisienne D'Assurances LLOYD TUNISIEN

S.A au capital social de 45 000 000 dinars : _ Siège social : Immeuble LLOYD Avenue La Monnaie Les berges du Lac 2- 1053 MF n°2395TPM000 : - RC n° : B1163651997

(Chiffres en dinars tunisien)

Actif du bilan	Au 31 décembre 2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels	7 945 814	5 229 436	2 716 378	5 565 628
Actifs corporels d'exploitation	10 790 785	5 350 355	5 440 430	2 100 327
Placements	197 637 872	7 793 892	189 843 980	222 014 534
Part des réassureurs dans les provisions techniques	94 577 971	-	94 577 971	111 738 195
Créances	146 851 480	17 420 390	129 431 090	104 915 648
Autres éléments d'Actif	44 718 236	9 933 045	34 785 191	33 486 661
Total de l'Actif :	**502 522 159**	**45 727 118**	**456 795 040**	**479 820 993**

(Chiffres en dinars tunisien)

Capitaux propres et passif du bilan	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	73 880 132	82 409 370
Résultat de l'exercice	9 200 570	6 470 762
Total des capitaux propres avant affectation	**83 080 702**	**88 880 132**
Passif		
Provision pour autres risques et charges	953 522	829 271
Provisions techniques brutes	180 325 159	227 838 942
Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	91 909 782	107 165 980
Autres dettes	97 757 382	46 349 566
Autres passifs	2 768 494	8 757 102
Total des capitaux propres & Passif :	**456 795 040**	**479 820 993**

(Chiffres en dinars tunisien)

Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie	Au 31/12/2022			Opérations nettes au
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	31/12/2021
Primes acquises	155 942 182	85 037 385	70 904 797	57 240 056
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	8 745 995	0	8 745 995	4 196 636
Autres produits techniques	370 666	0	370 666	-17 650
Charges de sinistres	-96 066 516	-40 689 195	-55 377 321	-38 151 793
Variation des autres provisions techniques	37 041	0	37 041	58 500
Participation aux bénéfices et ristournes	-2 433 952	-5 147 315	2 713 363	1 749 850
Frais d'exploitation	-33 731 477	-17 286 691	-16 444 787	-12 596 711
Autres charges techniques	-5 405 362	0	-5 405 362	-4 173 272
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	29 066	-	29 066	-29 066
Résultat technique de l'Assurance Non Vie	**27 487 643**	**21 914 185**	**5 573 459**	**8 276 550**

(Chiffres en dinars tunisien)

Etat de résultat technique de l'Assurance Vie	Au 31/12/2022			Opérations Nettes
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Au 31/12/2021
Primes	1 763 670	1 362 199	401 471	4 224 659
Produits des placements	42 871	0	42 871	2 767 219
Autres produits techniques	-	-	-	-
Charges de sinistres	-347 895	-331 391	-16 504	- 1 201 738
Variation des autres provisions techniques	0	52 919	-52 919	-4 263 963
Participation aux bénéfices et ristournes	0	-1 641 522	1 641 522	-29 723
Frais d'exploitation	-945 609	-862 968	-82 641	-664 573
Autres charges techniques	-132 048	0	-132 048	-410 916
Charges des placements	-21 283	0	-21 283	-1 352 295
Résultat technique de l'Assurance Vie	**359 706**	**-1 420 762**	**1 780 469**	**-931 329**

(Chiffres en dinars tunisien)

Etat de Résultat	De la période arrêtée au 31/12/2022	De la période arrêtée au 31/12/2021
Résultat technique de l'Assurance Non Vie	5 573 459	8 276 550
Résultat technique de l'Assurance Vie	1 780 469	-931 329
Produits des placements de l'Assurance Non Vie	23 955 477	11 963 072
Charges des placements de l'Assurance Non Vie	-11 892 563	-5 846 160
Pdts des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Ass Non Vie	-8 745 995	-4 196 636
Autres produits non techniques	18 382	497 584
Autres charges non techniques	-760 267	-342 110
Résultats provenant des activités ordinaires	**9 928 961**	**9 420 970**
Impôt sur le Résultat	-728 390	-2 950 208
Pertes extraordinaires	-	-
Effet des modifications comptables	-	-
Résultat net après modifications comptables	**9 200 570**	**6 470 762**

(Chiffres en dinars tunisien)

Etat de flux de trésorerie (méthode directe)	Au 31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	4 955 556	9 655 741
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 170 623	-4 289 331
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-60 000	-60 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités	-	-
Variation de trésorerie :	**3 724 934**	**5 306 410**
Trésorerie au début de l'exercice :	**3 919 139**	**-1 387 271**
Trésorerie à la clôture de l'exercice :	**7 644 073**	**3 919 139**

CONCLUSION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises

Fait à Tunis, le 01/08/2023

Les commissaires aux comptes :

AMC Ernst &Young
Fehmi LAOURINE

FINOR
Karim DEROUICHE

2023R02026BCFA5